



EN TERRE-SAINTE

Les Châteaux des Croisés.

La Principauté d'Oultre-Jourdain.—Emplacements des forteresses franques.— Le château du Livaux de Moïse, aspects du pays au temps des Croisés.—La forteresse de Montréal, maintenant Chobak. Voie romaine.—Le cataclysme qui a produit la mer Morte.—Kérak, son origine, son histoire sous les Croisés.—Renaud de Châtillon, sire du Krak, sa vie, ses luttes, sa mort.

AU Commencement du XII^e siècle, pour mieux protéger le royaume de Jérusalem que venait de fonder Godfrey de Bouillon, les Croisés reconnurent la nécessité d'occuper d'une façon permanente l'est de la mer Morte.

Plusieurs raisons militaient en faveur de cette occupation. La première était de couper la puissance musulmane, en se plaçant à cheval entre la Syrie et l'Egypte. Troupes armées, caravanes, seraient ainsi forcées de passer à proximité des châteaux chrétiens.

Quant à ce pays, bande étroite de terrain limitée à l'ouest par la mer Morte, à l'est par le désert, c'était une contrée merveilleusement fertile en céréales. De

tout temps, il en a été ainsi, les nombreux vestiges antiques en témoignent, et de nos jours, à perte de vue, les champs de blé monotones se succèdent les uns aux autres, aussi loin que l'œil peut porter.

Les Croisés devaient donc trouver là d'abondantes ressources pour leur subsistance.

Après un certain nombre d'années d'expérience, vers 1160, on reconnut que les distances étaient trop grandes, les communications trop difficiles, pour faire dépendre directement ces territoires de Jérusalem; et la principauté d'"Oultre Jourdain", une des plus importantes de la Terre sainte, à cause de sa situation, fut créée. A une certaine époque de son histoire, elle engloba les terres limitées au nord par l'Ouady Zerqua Maïn, et s'en alla au sud, jusqu'à Aïlat, sur la mer Rouge, à l'ouest, elle comprit les territoires d'Hébron, tandis qu'à l'est le désert formait sa frontière.